



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DATE DE PUBLICATION : 5 octobre 2016

5N Plus inc. annonce une offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Montréal (Québec), le 5 octobre 2016 – 5N Plus Inc. (TSX : VNP) (« 5N Plus » ou la « Société »), chef de file dans la production de métaux spéciaux et de produits chimiques, a annoncé aujourd’hui que la Bourse de Toronto (la « TSX ») a approuvé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l’« OPR »). Dans le cadre de l’OPR, du 11 octobre 2016 au 10 octobre 2017, 5N Plus aura le droit d’acheter aux fins d’annulation jusqu’à 600 000 actions ordinaires, soit 1,35 % des 44 416 731 actions qui composaient son flottant au 3 octobre 2016. En date du 3 octobre 2016, 83 979 657 actions ordinaires de 5N Plus étaient émises et en circulation. Au cours de l’OPR et conditionnel à l’approbation de la TSX et autres autorités réglementaires, la Société pourrait considérer acheter aux fins d’annulation plus de 600 000 actions ordinaires jusqu’à un maximum de 4 441 673 actions ordinaires, soit 10 % du flottant de la Société.

Dans le cadre de l’OPR, 5N Plus réalisera ses achats d’actions au cours en vigueur par l’intermédiaire de la TSX ainsi que sur d’autres plateformes de négociation canadiennes, et les actions ordinaires achetées par la Société seront annulées. 5N Plus établira le nombre réel d’actions qui pourront être achetées et décidera du moment de leur acquisition. Les achats réalisés par 5N Plus dans le cadre de l’OPR seront réalisés conformément aux règles et aux politiques de la TSX.

Au cours du dernier semestre, le volume quotidien moyen des actions ordinaires de 5N Plus négociées à la TSX s’établissait à 56 784 actions. Par conséquent, aux termes des politiques de la TSX, dans le cadre de son OPR, 5N Plus aura le droit de racheter au cours d’un jour de bourse donné jusqu’à 14 196 actions, soit 25 % du volume quotidien moyen. De plus, conformément aux politiques de la TSX, une fois par semaine civile, 5N Plus aura le droit d’acheter un bloc (au sens qui est donné à ce terme dans le *Guide à l’intention des sociétés* de la TSX) d’actions qui n’appartient pas, directement ou indirectement, à des initiés de 5N Plus. 5N Plus affectera ses liquidités disponibles au financement des achats. Au cours des 12 derniers mois, la Société n’a racheté aucune de ses actions ordinaires en circulation.

Le conseil d’administration de 5N Plus est d’avis que le cours de ses actions ordinaires pourrait ne pas représenter la valeur sous-jacente de la société et que, à des moments pertinents, le rachat d’actions de la Société dans le cadre de l’OPR pourrait constituer une utilisation appropriée des ressources financières de 5N Plus. En effet, de tels rachats pourraient protéger et accroître la valeur pour les actionnaires dans certaines circonstances, notamment en cas de volatilité des cours. Par conséquent, le conseil d’administration a établi que l’OPR est dans l’intérêt de la Société et de ses actionnaires.

Dans le cadre de son OPR, 5N Plus a établi avec Financière Banque Nationale inc. un régime d’achat d’actions automatique afin de permettre des achats dans le cadre de l’OPR au cours des périodes d’interdiction d’opérations visant 5N Plus, tel qu’il est permis aux termes du *Guide à l’intention des sociétés* de la TSX et en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Québec).

À propos de 5N Plus Inc.

5N Plus est le chef de file de la production de métaux spéciaux et de produits chimiques. La société, entièrement intégrée, possède des installations de recyclage en boucle fermée. Son siège social est situé à Montréal (Québec, Canada). La société compte des installations de production et des bureaux de vente dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique et en Asie. À partir de diverses technologies brevetées et éprouvées, 5N Plus fabrique des produits utilisés dans plusieurs applications pharmaceutiques, électroniques et industrielles avancées. Parmi les principaux produits, mentionnons, entre autres, les métaux purifiés comme le bismuth, le gallium, le germanium, l'indium, le sélénium et le tellure, les produits chimiques inorganiques basés sur ces types de métaux et les substrats de composés semi-conducteurs. Un grand nombre de ces produits sont des précurseurs critiques et des éléments indispensables sur certains marchés, tels ceux des modules solaires, des diodes électroluminescentes et des matériaux écologiques.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certaines déclarations comprises dans le présent communiqué peuvent contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Tous les renseignements et les énoncés du présent communiqué, hormis ceux liés à des faits historiques, constituent de l'information prospective. Les mots suivants peuvent permettre de reconnaître les énoncés et l'information de nature prospective : « environ », « approximativement », « croit », « s'attend à », « a l'intention de », « planifie », « prédit », « potentiel », « projette », « prévoit », « estime », « continue », les verbes au futur et au conditionnel, la négation de ces termes ainsi que d'autres mots et expressions de semblable nature. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les meilleures estimations dont dispose 5N Plus à ce jour et comportent un certain nombre de risques connus et inconnus, d'incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de 5N Plus diffèrent de façon importante des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de 5N Plus est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 5N Plus de 2015 daté du 23 février 2016 et aux notes 11 et 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 juin 2016 et 2015, qui peuvent être consultés sur le site SEDAR à www.sedar.com. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective du présent communiqué se produiront, ou s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N Plus pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N Plus. L'information prospective contenue dans le présent communiqué est valable en date de celui-ci, et 5N Plus n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour cette information prospective afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs.

– 30 –

Personne-ressource :

Jean Mayer
Vice-président – Affaires juridiques et secrétaire corporatif
5N Plus Inc.
514-856-0644 poste 6178
invest@5nplus.com